

48 étudiants ont été diplômés en juin 2018.

Sur 48 étudiants questionnés, 30 ont répondu (62,5 %), l'enquête concerne uniquement ceux qui ont répondu. Elle se compose de deux parties :

- la première partie concerne l'évolution des ES diplômés au cours du premier semestre suivant l'obtention de leur diplôme,
- la deuxième partie est une photographie de leur situation au 1er janvier 2019.

1. Quelle est votre situation actuelle ?



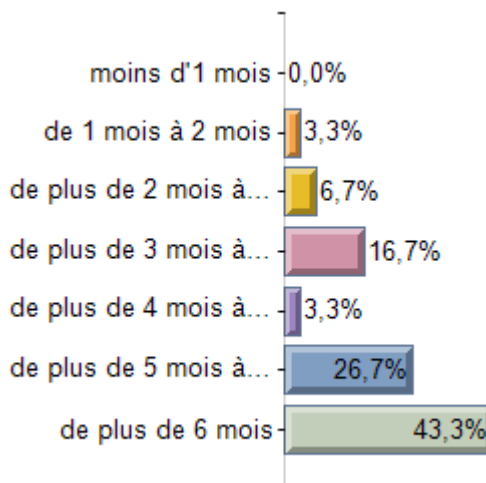
Au moment de l'enquête, 90% des personnes interrogées ont un emploi dans le secteur professionnel. Un répondant ne se déclare au chômage.
 Dans l'enquête précédente, en janvier 2018 (diplômés 2017), 94,1% des personnes interrogées avaient un emploi dans le secteur professionnel.

Situation entre le 1er juin et le 31 décembre 2018

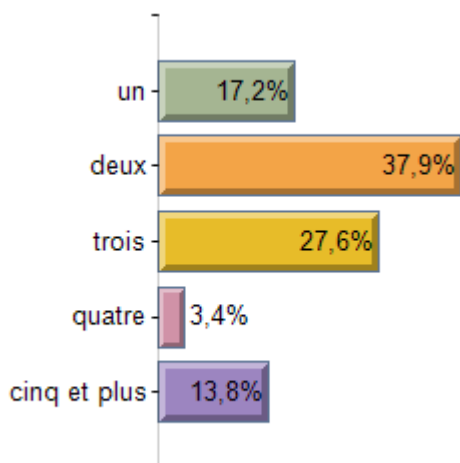
2. Avez-vous eu au moins un emploi correspondant au diplôme d'éducateur spécialisé entre le 1er juin 2018 et 31 décembre 2018 ?



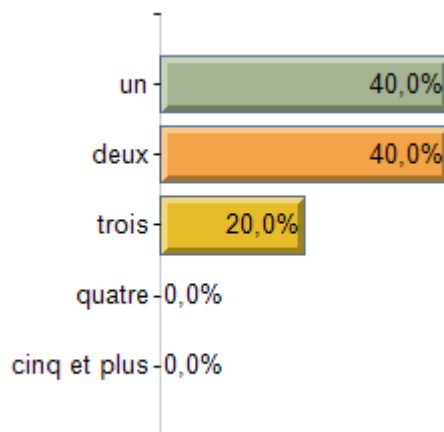
3. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, pouvez-vous estimer votre temps de travail CUMULÉ (dans un emploi d'ES) ?



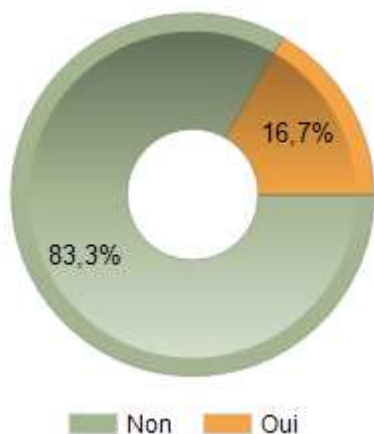
4. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu de contrat(s) de travail ?



5. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu d'employeurs différents ?



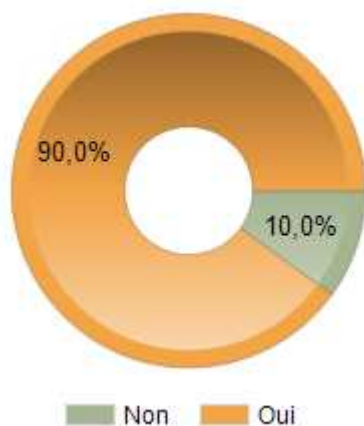
6. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, avez-vous occupé un ou des emplois ne correspondant pas au champ de compétences d'un éducateur spécialisé ?



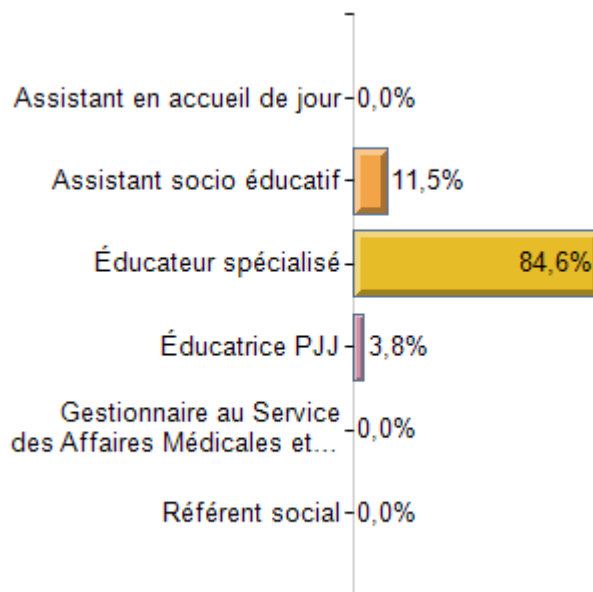
100% des répondants ont eu un emploi d'ES entre le 1er juin et le 31 décembre 2018. Durant cette période, 10% ont travaillé trois mois au plus, 46,7% de plus de trois mois à six mois et 43,3% plus de six mois. 17,2% des répondants n'a eu qu'un contrat de travail, alors que 44,8% d'entre eux en a eu au moins trois. 40% des personnes n'ont eu qu'un employeur, 40% deux employeurs et 20% au moins trois employeurs. 16,7% des personnes a occupé au moins un poste ne correspondant pas à son diplôme d'ES.

Situation au 1er janvier 2019

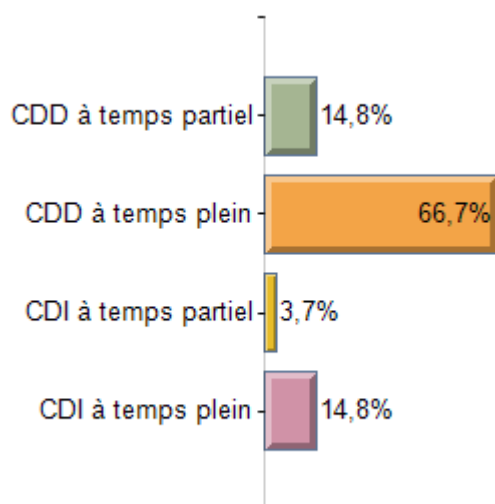
8. Avez-vous un emploi depuis le 1er janvier 2019 ?



9. Intitulé du poste (janvier 2019) :

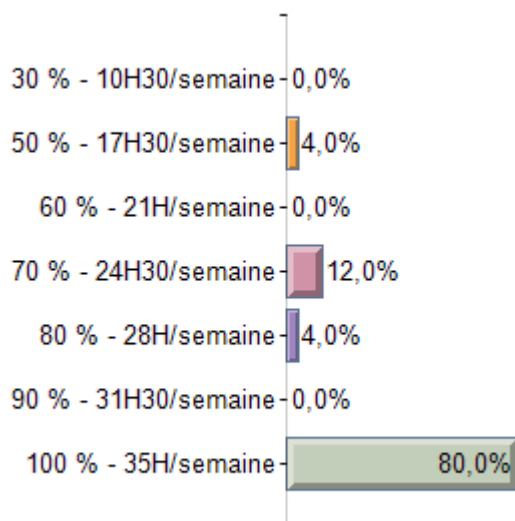


10. Au 1er janvier 2019, êtes-vous en :

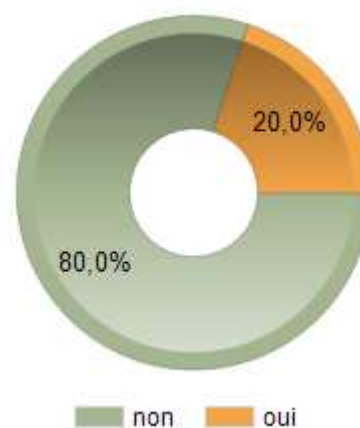


90% des personnes interrogées ont un emploi au 1er janvier 2019. Pour 92,1% d'entre eux, l'emploi occupé correspond au diplôme.
81,5% sont à temps plein dont 14,8% en CDI.
81,5% des personnes sont en CDD, soit un pourcentage équivalent à l'années 2018 (81,6%).
Une personne (sur cinq) à temps partiel a choisi cette situation.

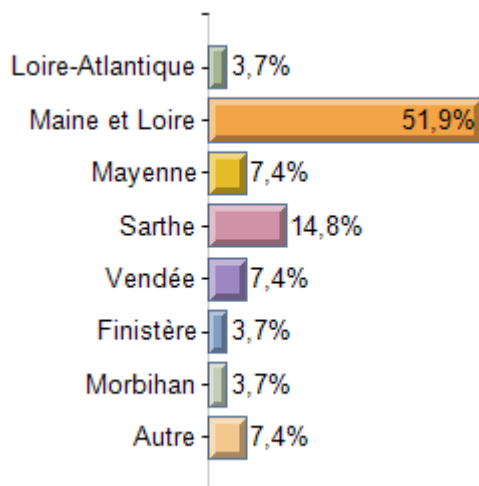
11. Pourcentage du temps de travail



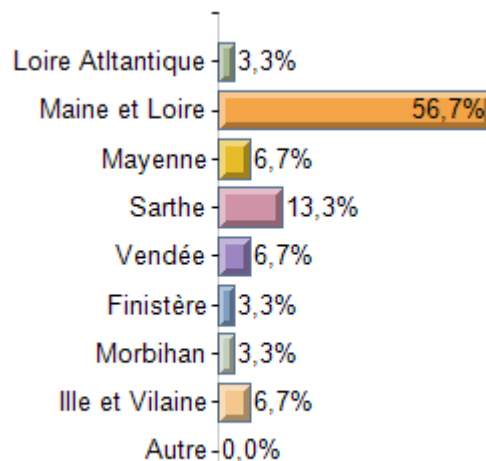
12. Si vous êtes à temps partiel, est-ce un choix personnel ?



13. Département du lieu d'emploi (employeur principal) :

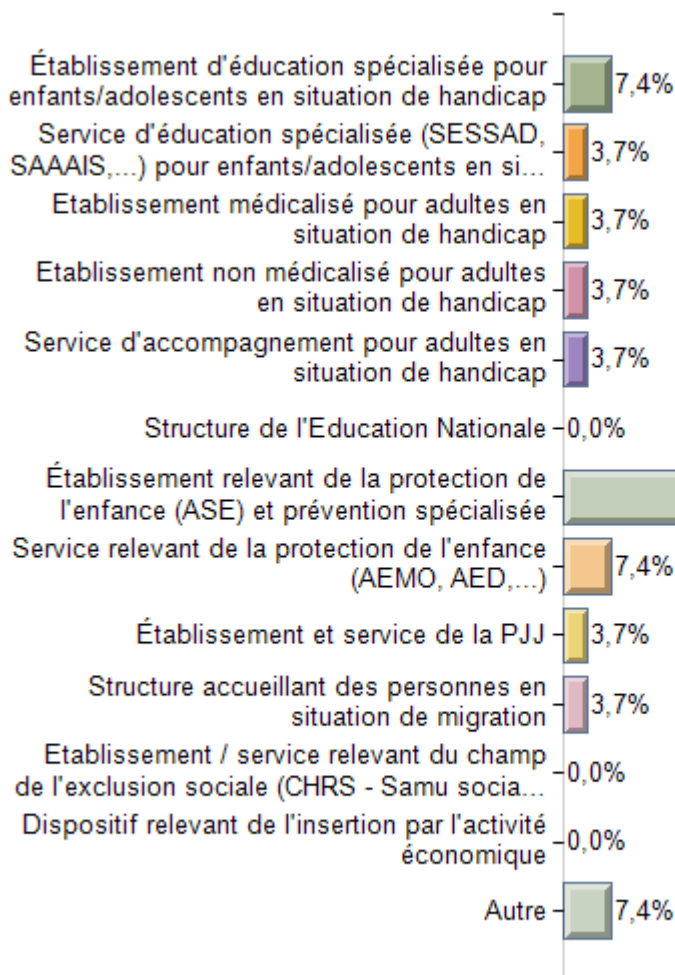


26. Dans quel département résidiez-vous avant votre entrée en formation d'Éducateur Spécialisé ?

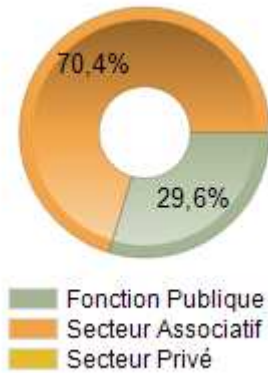


29,6% des répondants travaillent dans la fonction publique (43,1% en 2018), dont 87,5% en CDD. 70,4% travaillent dans le secteur associatif (55,2% en 2018), dont 21% en CDI. Plus de la moitié (55,6%) des répondants exercent dans un établissement ou service relevant de la protection de l'enfance. 22,2% exercent dans le secteur du handicap (adultes et enfants confondus). 51,9% des répondants travaillent en Maine et Loire (62,1% en 2018). Avant la formation, 56,7% des personnes résidaient en Maine et Loire. 14,8% des personnes exercent hors région (13,3% avant la formation).

15. Employeur principal à partir de janvier 2019

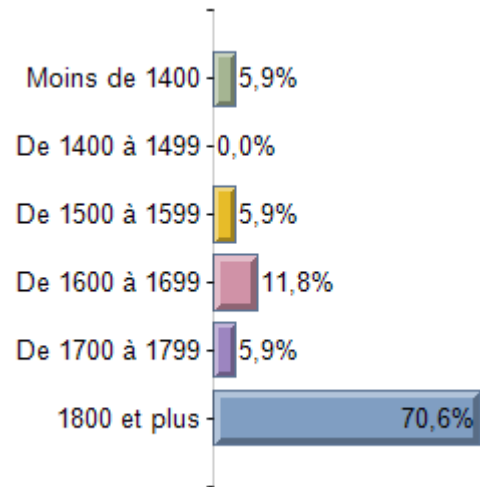


14. Quel est le statut de votre employeur ?



17. Niveau de salaire

Moyenne = 1790,53
Min = 1300 Max = 2179



18. Votre formation et l'obtention du DEES ont-elles influé sur l'obtention de votre poste actuel ?

	% obs.
Je ne sais pas répondre	0,0%
Non, j'ai obtenu ce poste sur une autre base	0,0%
Oui, cela a été déterminant	76,7%
Oui, cela a favorisé l'obtention du poste	23,3%
Total	100,0%

19. Diriez-vous que votre formation vous permet de répondre aux mieux à vos missions professionnelles actuelles ?

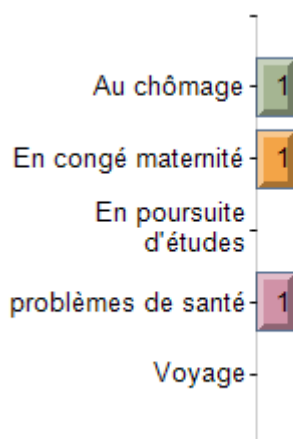
	% obs.
Je ne sais pas répondre	3,3%
Non	0,0%
Oui, mais partiellement	20,0%
Oui, tout à fait	76,7%
Total	100,0%

Le salaire moyen brut est de 1790€ mensuel. Des écarts sont repérables selon le statut de l'employeur : 1863€ dans la fonction publique et 1750€ dans l'associatif.

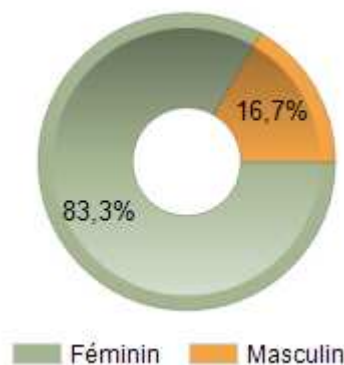
Pour plus de trois quart des répondants, la formation et l'obtention du DE sont déterminantes pour l'obtention d'un poste.

De même, il semble que la formation réponde aux besoins des professionnels en leur permettant d'être bien préparés à leurs missions

20. Si vous êtes sans emploi, vous êtes :



22. Votre sexe



23. Votre âge au 1er janvier 2019

Moyenne = 24,93

